

architectes, les entrepreneurs et les marchands de bois pourront étudier les différentes étapes de la construction à ossature de bois basée sur le bois de construction standard canadien et le contre-plaqué de bois tendre de la catégorie construction.

Bien qu'on y utilise des méthodes canadiennes de construction, le design a été conçu dans le but de démontrer comment ces techniques pouvaient être adaptées aux exigences japonaises. La méthode traditionnelle de construction au Japon produit de bonnes maisons, mais elle est trop lente pour satisfaire aux objectifs actuels du Japon en matière de logement. Selon cette méthode traditionnelle, chaque maison japonaise est, pour ainsi dire, fabriquée à la main. Elle est fabriquée de bois de construction sec coupé en dimensions à peu près semblables à nos quatre-sur-quatre. Le design tend à suivre le style poteaux et poutres avec joints composés de mortaises et de tenons façonnés à la main, et à utiliser des chevilles de bois au lieu de clous.

"Les entrepreneurs japonais devront comprendre entièrement le système de construction canadien," affirme M. William Leithead, l'architecte en chef. Nous avons des méthodes de ventilation pour empêcher la pourriture sèche, et nous incorporons l'isolant, les matières imperméables et le vaporifuge pour que chaque partie de la maison fonctionne comme une unité intégrée. Ces techniques ne sont pas en usage au Japon.

"Nous installons actuellement les appareils de chauffage et de climatisation canadiens parce qu'il s'en fabrique très peu au Japon. En effet, rares sont les logements qui en sont munis. Par contre, nous utilisons les méthodes et les matériaux de plomberie et de pose de fils électriques japonais

afin de démontrer que notre système peut fort bien s'adapter aux matériaux japonais."

Il est trop tôt pour savoir si le projet aura les effets attendus, mais c'est un exemple excellent de l'attitude dynamique qui permet de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Si tout va bien, un énorme marché devrait s'ouvrir aux producteurs canadiens de biens et de services.

Importantes nominations chez les femmes

Présidente de l'Association médicale canadienne

Médecin de famille de Willowdale (Ontario), le Dr Bette Stephenson, a été élue présidente de l'Association médicale canadienne. Ancienne présidente de l'Association médicale de l'Ontario, le Dr Stephenson est la première femme à accéder à la présidence de l'association nationale. Elle occupera son poste en 1974.

Première femme bâtonnier

Une spécialiste du droit civil, Me Gabrielle Vallée, est la première femme bâtonnier de l'Amérique du Nord. Diplômée de l'Université Laval et membre de la Commission d'assistance judiciaire du Québec, Me Vallée fut admise au Barreau du Québec en 1954 et nommée conseiller de la Reine en 1971.

Au poste de sous-ministre

Pour la première fois, une femme occupera le poste de sous-ministre adjoint au sein d'un ministère fédéral. Il s'agit de Jean Edmonds qui, en juillet, a été nommée sous-ministre adjoint de la Division de l'Immigration au ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration.

Au Conseil du Statut de la femme

Laurette Robillard, de Montréal, a été nommée présidente du Conseil du statut de la femme de la province de Québec. Membre fondateur de la Fédération des femmes du Québec, elle fait également partie du Conseil consultatif fédéral de la condition féminine. Une jeune sociologue de Québec, Francine Dépatie, a été nommée secrétaire du nouveau Conseil. Ancienne directrice de la recherche à la Fédération des femmes du Québec, elle est l'auteur

d'un rapport sur la participation politique des femmes québécoises, rédigé pour le compte de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme.

Greffier de conseil

Linda Adams, nommée greffier du Conseil de l'administration territoriale du Yukon, est la première femme à occuper le poste de greffier d'un conseil législatif régional au Canada.

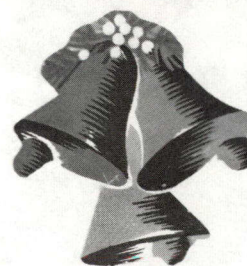
Le Women's Bureau de l'Alberta

Catharine Arthur succède à Eileen MacGregor comme directrice du Women's Bureau de l'Alberta.

Elle a fait ses études à Edmonton et travaillé comme radio-télégraphiste dans l'Aviation royale canadienne, au cours de la Seconde guerre mondiale. Elle a par la suite occupé le poste de premier commis à la liste de paye à la CP Air puis celui de commis aux indemnités à la Northern Alberta Railway.

Qui est chef de famille?

Un juge de la Cour fédérale a statué récemment que le mari n'est pas nécessairement le chef de la famille en ce qui touche l'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage. Ayant quitté son poste en Alberta pour permettre à son épouse d'accepter un meilleur emploi en Ontario, un enseignant s'est vu refuser des prestations d'assurance-chômage pour une période de trois semaines. Se fondant sur le principe établi que l'homme est le chef de la famille et, par conséquent, inadmissible aux prestations versées à la femme qui quitte son emploi pour suivre son mari, la Commission a statué qu'il avait quitté son emploi sans raison suffisante. Le juge Darrell Heald a annulé cette décision et ordonné le versement de trois semaines de prestations au plaignant. Selon les règlements actuels, il n'y a pas de chef de famille désigné et chaque cas est évalué séparément.



Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.